

UN CITOYEN :
LE BOURGMESTRE Adolphe MAX
(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Bruxelles, entre les 16 et 27 septembre (1914)

Deux semaines après cette déclaration formelle du gouverneur général de Belgique, le baron von der Goltz (N.d.T. : du 2 septembre), le gouverneur spécial de Bruxelles, le général von Lüttwitz, se chargeait d'en faire une *lettre morte* via un édit, dont les phrases mesurées, presque affectueuses, supprimait, néanmoins, le symbole tangible de la patrie, le drapeau national, resserrant ainsi un peu plus l'étau sur la Belgique, à qui il allait, un peu plus tard, imposer une sorte de justice allemande, l'heure allemande, etc., etc.

L'édit en question disait :

"La population de Bruxelles, comprenant ses intérêts, a

observé en général l'ordre et le calme depuis l'entrée des troupes allemandes jusqu'à ce jour. C'est pour cette raison que je n'ai encore pris aucune mesure pour empêcher que soient arborés des drapeaux belges, élément considéré comme une provocation par les troupes allemandes, casernées ou de passage par Bruxelles. Et, précisément afin d'empêcher que nos troupes soient incitées à agir de leur propre chef, j'engage aujourd'hui les propriétaires des maisons à enlever leurs drapeaux belges. (N.d.T. : Vierset, p. 62)

"Le gouvernement militaire n'a en aucune manière l'intention de porter atteinte par cette mesure aux sentiments et à la dignité des habitants. Son seul but est de préserver les citoyens de tout dommage." (N.d.T. : Paul MAX, 17 septembre, pp. 60-61)

Bien que le gouverneur allemand assurât qu'il n'avait pas l'intention d'offenser les Belges, son ordre les a blessés au plus profond de leur âme, les frappant de

stupeur, puis d'indignation. Le drapeau national continua à flotter sur les façades des maisons durant quelques heures et, là où il était possible de se réunir à l'abri des espions qui pullulaient, on commentait l'édit avec l'échauffement qui précède habituellement les grandes effervescences populaires. Dans les quartiers ouvriers, surtout à la rue Haute — la longue artère, dans laquelle affluent les ruelles sordides, où une innombrable population facilement violente s'entasse dans des sous-sols et des cahutes —, on notait une agitation inusitée et de mauvais augure.

Mais, cette fois également, le bourgmestre sut conjurer le danger, s'empressant d'improviser cette proclamation opportune (N.d.T : Vierset, p. 63) :

"Chers concitoyens,

Un avis, affiché aujourd'hui, nous apprend que le Drapeau belge arboré aux façades de nos demeures est considéré comme une « provocation » par les troupes allemandes.

"Le Feld-Maréchal von der Goltz, dans sa proclamation du 2 septembre disait pourtant « ne demander à personne de renier ses sentiments patriotiques ». Nous ne pouvions donc prévoir que l'affirmation de ces sentiments serait tenue pour une offense.

"L'affiche qui nous le révèle a été, je le reconnais, rédigée en termes mesurés et avec le souci de ménager nos susceptibilités.

"Elle n'en blessera pas moins, d'une manière profonde, l'ardente et fière population de Bruxelles.

"Je demande à cette population de donner un nouvel exemple du sang-froid et de la grandeur d'âme dont elle a fourni déjà tant de preuve en ces jours douloureux.

"Acceptons provisoirement le sacrifice qui nous est imposé, retirons nos drapeaux pour éviter des conflits, et attendons patiemment l'heure de la réparation." (N.d.T. : Bruxelles, 16 septembre)

Les esprits se calmèrent à l'appel de ce bon meneur d'hommes, qui avait su leur parler si à propos de sacrifice purement momentané et leur promettre que viendrait l'heure de la réparation. Le canon, tonnant au loin, semblait annoncer que cette heure approchait, qu'elle ne pouvait plus tarder. Et le peuple formait des groupes animés et bruyants, continuellement renouvelés autour de l'affiche placardée sur les murs de la ville, et toutes les bouches reprenaient les phrases "*acceptons provisoirement le sacrifice qui nous est imposé*" et "*attendons patiemment l'heure de la réparation*".

Mais, soudain, les groupes furent dispersés. Des soldats allemands, armés de seaux de colle, de gros pinceaux et de grandes feuilles de papier blanc, couraient d'une affiche à l'autre pour les dissimuler aux regards sous un emplâtre inutile. Inutile parce qu'ils étaient nombreux ceux qui l'avaient apprise par coeur et encore plus nombreux ceux qui l'avaient copiée, au point que, ce

soir-là, personne à Bruxelles n'en ignorait le contenu, personne ne manquait d'applaudir le dur reproche envoyé au visage de von der Goltz, de vitupérer contre la foi allemande, de louer avec enthousiasme l'attitude de Max.

Dans la soirée, la rumeur circula que le bourgmestre était emprisonné, rumeur qui avait également circulé lors du démenti à von Kolve (N.d.T. : 30 août), gouverneur militaire de Liège et, cette fois comme alors, se produisit une menaçante agitation. Mais l'on ne tarda pas à savoir que ce n'était pas le cas ; les ultimes drapeaux belges furent retirés et l'incident fut clos.

Le bourgmestre Adolphe Max était cependant déjà aux portes de la prison et de l'exil.

*

Le bourgmestre avait obtenu que le paiement de l'indemnisation de guerre puisse se faire en plusieurs versements, étalés jusqu'au 20 septembre. D'après l'accord conclu entre les représentants des diverses

communes de l'agglomération, Bruxelles prendrait en charge vingt des cinquante millions exigés et les quinze autres communes les trente millions restants, dus proportionnellement à la population de chacune d'elles.

Bruxelles paya régulièrement et, fin septembre, elle ne devait plus s'acquitter que de 4.400.000 francs sur les 20 qui lui incombaient ; mais les autres communes n'avaient pas pu agir de même et leur dette forcée de 30.000.000 restait entière. Bruxelles, pour sa part, manquait des ressources nécessaires pour payer à leur place. (**Note de l'auteur**)

Le gouverneur allemand voulut alors mettre à profit une nouvelle imposition pour obtenir le paiement, faisant fi des insurmontables difficultés auxquelles étaient confrontées les communes et, à cet effet, il coupa à la racine le remboursement des réquisitions (**N.d.T. : Vierset, p. 67**) aux particuliers dès le 24 septembre. Il s'appuyait sur les paroles

suivantes pour justifier cette nouvelle violence :

"Le gouvernement allemand avait ordonné le paiement des bons de réquisition, en supposant à bon droit, que la ville paierait volontairement la totalité de la contribution de guerre qu'on lui avait imposée. On ne pouvait justifier qu'à cette seule condition le traitement de faveur, dont bénéficiait la ville de Bruxelles, à la différence de toutes les autres villes de Belgique, dont les bons de réquisition ne seront remboursés qu'après la conclusion de la paix." (N.d.T. : version plus complète chez Paul MAX, 25 septembre, pp. 69-70)

En réponse à cet acte, le bourgmestre Max écrit aux banques disant que, en conséquence de circonstances imprévues, les bons de caisse ne seraient pas payés le 30 septembre. (N.d.T. : Vierset, p. 68)

Etant donné la situation, le 26 septembre, à 3

heures de l'après-midi, un officier allemand se présenta en pleine réunion des délégués des communes, présidée par Max, et invita ce dernier à se rendre de toute urgence à un entretien avec le gouverneur militaire, le général von Lüttwitz.

Celui-ci lui déclara qu'il était suspendu dans ses fonctions de bourgmestre et qu'il allait être envoyé comme prisonnier dans une forteresse en Allemagne. (N.d.T. : Vierset, p. 65)

- *Vous pouvez faire ce que vous voulez ; vous êtes les plus forts – dit Max –. Quant à moi, quoi qu'il m'en coûte, j'ai la satisfaction d'avoir accompli mon devoir.*

Von Lüttwitz ne répliqua pas.

Deux heures après, voyant que le bourgmestre ne revenait pas et ayant un pressentiment de ce qui se passait, les échevins Jacqmain, Lemonnier, Maes et Steens se rendirent au bureau du gouverneur militaire.

Ce dernier les informa que Max avait été suspendu et qu'il allait être interné. Prenant alors la parole au nom de ses collègues, un des échevins – Monsieur Jacqmain, je crois – dit :

- *Etant donné que toutes les mesures administratives du bourgmestre Max ont été prises en accord avec le collège échevinal ; étant donné que le bourgmestre Max n'a violé aucun de ses accords avec l'autorité militaire allemande, nous croyons fermement que nous, tous les échevins, devons partager le même sort que lui.*
- *Ce n'est pas mon avis – répliqua von Lüttwitz et, leur présentant la lettre de Max où il communiquait à la Deutsche Bank sa résolution à propos des bons de caisse, il ajouta – : Le refus de payer, à la date du 30 courant, les bons de caisse ainsi que les 20 millions restants de la contribution de guerre imposée à l'agglomération bruxelloise doit être*

et est considérée par moi comme une violation des accords conclus le 20 août par Monsieur Max et ce manquement justifie amplement sa suspension et son arrestation.

Il demanda aussitôt aux échevins d'assumer la direction des affaires de la commune.

- *Si vous ne le faites pas, je serai obligé de nommer moi-même un bourgmestre qui prenne les mesures nécessaires pour payer toute la contribution de guerre.*

Les échevins objectèrent qu'ils ne pouvaient pas assumer légalement ces fonctions, parce que les bourgmestres belges sont nommés par le roi sur proposition du ministre de l'intérieur et qu'ils ne peuvent être destitués ou suspendus que par un arrêté royal ; que s'ils s'absentent pour maladie ou d'autres raisons, ils doivent déléguer leurs pouvoirs, et qu'un échevin ne peut pas remplacer un bourgmestre sans

son autorisation ou sans un arrêté royal.

Pour pallier cette difficulté, l'échevin Jacqmain (**N.d.T.** : Vierset, p. 71) se proposa comme otage afin qu'on l'envoyât en Allemagne à la place de Max qui, de cette façon, pourrait continuer à exercer ses fonctions. Mais cela ne convenait pas au gouverneur militaire qui rejeta entièrement sa proposition.

L'alternative à assumer l'administration de la commune étant de la voir fatalement confiée à un bourgmestre allemand, les échevins durent accepter solidairement la charge (**N.d.T.** : Vierset, p. 70), pour autant que ce fût ratifié par le conseil communal et le gouvernement belge. Le général von Lüttwitz leur permit alors de faire leurs adieux au bourgmestre Max (**N.d.T.** : Vierset, p. 70), et leur assura qu'il serait honorablement traité dans une forteresse allemande.

Avertis de ce qui se passait, les ambassadeurs

d'Espagne et des Etats-Unis firent des démarches inutiles afin d'obtenir la liberté de l'énergique défenseur civil de Bruxelles. Max défiait trop les autorités militaires allemandes, les empêchant par tous les moyens possibles qu'elles oppriment exagérément la population et même de commettre des fautes peut-être irréparables, comme dans le cas des pigeons voyageurs. (N.d.T. : Vierset, p. 66)

Le dimanche 27 septembre, à 5h30 du matin, le bourgmestre Max fut conduit en automobile par trois officiers allemands à la place de Namur, occupée par une garnison ennemie ; deux grandes automobiles pleines de soldats précédaient et suivaient la sienne. Le jour même, le gouverneur militaire, baron von Lüttwitz, faisait placarder sur les murs de Bruxelles l'affiche suivante :

"Le bourgmestre Max ayant fait défaut aux engagements encourus envers le Gouvernement

allemand, je me suis vu forcé de le suspendre de ses fonctions. Monsieur Max se trouve en détention honorable dans une forteresse." (N.d.T. : variante chez Paul MAX, 27 septembre, p. 74)

Quand la population de Bruxelles eut connaissance de cela, le fait était consommé et le bourgmestre Max trop loin pour tenter de le délivrer par un coup de force, folie inutile et aux très graves conséquences possibles. Mais le peuple de Bruxelles est sensé, même s'il a l'habitude de se laisser guider par des impulsions guerrières, comme le prouvent la révolution de 1830 et tant de faits figurant dans les fastes de son histoire, comme le bel élan des corps de volontaires qui se pressaient aux bureaux d'enrôlement aux premiers jours de la guerre. Il est sensé et, tout comme il aurait suivi une poignée de patriotes exaltés dans un premier moment d'exaltation, il écouta de même la voix de ses édiles qui, suivant les pas de Max, quant au sang-froid, proclamèrent (N.d.T.) :

"Pendant l'absence de Monsieur le Bourgmestre Max, la marche des affaires communales et le maintien de l'ordre seront assurés par le Collège échevinal.

"Dans l'intérêt de la Cité, nous faisons un suprême appel au calme et au sang-froid de nos concitoyens. Nous comptons sur le concours de tous pour assurer le maintien de la tranquillité publique."

Adolphe Max était entretemps (**N.d.T.** : 27 septembre) dans la ville de Namur, d'où, quelques jours plus tard, il fut transféré à la forteresse de Glatz (**N.d.T.** : 12 octobre), en Allemagne, emprisonnement aggravé par l'ostracisme.

*

Comme le peuple belge, qui vient de se montrer si noble et si valeureux, Adolphe Max avait besoin, pour extérioriser ses vertus, de la terrible tragédie dans laquelle son pays est héros et victime.

Comme le peuple belge, sensuel, riche, bourgeois, il vivait dans l'impassibilité à laquelle invitent la paix et

l'abondance, et il semblait ne pas se préoccuper des hautes idées et des profonds sentiments généreux.

Comme le peuple belge, il recelait, néanmoins, d'inépuisables réserves d'énergie, de patriotisme, d'intelligence, d'abnégation, qui ne demandaient qu'une occasion pour se déverser, tel un torrent fécond, au profit de la communauté.

Ainsi les pays qui pourraient se croire plus orphelins d'hommes – parce que, dans l'inertie politique à laquelle conduit la prospérité, ne s'élèvent que les égoïstes les plus adroits –, ont, dans les moments transcendants, les guides et pasteurs inspirés qui doivent les sauver et les élever, s'il y a une raison pour qu'ils existent et figurent parmi les nations indépendantes et libres.

Et quand on parle d'eux, il faut croire – comme dit Montaigne (*Essais*, Livre 1, chapitre 36) – « *que les efforts de notre invention sont loin au-dessous de leur mérite* ».

Roberto J. Payró

PAYRO ; « *Un ciudadano : el burgomaestre Max (5)* », in LA NACION ; 2/2/1915.

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

Note de l'auteur : En vertu d'accords ultérieurs, la contribution de guerre fut réduite à 25.000.000, dont le paiement fut convenu entre les 16 communes selon la clé de répartition suivante:

Bruxelles	12.876.250,69
Anderlecht	940.026,45
Auderghem	75.786,45
Etterbeek	539.059,86
Forest	483.448,69
Ixelles	2.768.866,77
Jette-Saint-Pierre	162.388,50
Koekelberg	163.769,16

Laeken	524.095,83
Molenbeek	1.176.777,04
Saint-Gilles	1.686.684,87
Saint-Josse	1.187.287,41
Schaerbeek	1.717.089,50
Uccle	458.441,40
Watermael	118.446,09
Woluwe	110.796,16
TOTAL :	24.989.214,87

Nous avons *vérifié* en EXCEL les montants cités dans l'article ... (N.d.T.)

Notes du traducteur (N.d.T.) :

Auguste VIERSET (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, lui a consacré une biographie : *Adolphe MAX*. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous

avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<http://idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Cet ouvrage contient des lettres de captivité qu'Adolphe MAX adressa le 28 septembre, depuis la prison de Namur, à ses collègues du Collège :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140928%20ADOLPHE%20MAX%20%20LETTRE%20CAPTIVITE%20NAMUR.pdf> ;

le 5 octobre, depuis la prison de Namur, au général von Lüttwitz, gouverneur de Bruxelles :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141005%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20NAMUR.pdf> ;

le 12 octobre, depuis la forteresse de Glatz en Silésie, à son frère Georges :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141012A%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf> ;

le 12 octobre, au ministre allemand de la Guerre :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141012B%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf> .

Nous étant récemment rendu compte que, grâce à l'admirable travail de Benoît Majerus et Sven Soupart,

le *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) de Paul MAX (cousin du bourgmestre Adolphe MAX) était accessible sur INTERNET – il a été publié aux Archives de la Ville de Bruxelles / Archief van de Stad Brussel en 2006 –, il nous semble intéressant d'en citer des passages relatifs à certains événements évoqués par Roberto J. Payró.
([http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal de%200guerre de Paul Max bdef.pdf](http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%200guerre_de_Paul_Max_bdef.pdf))

Paul MAX dit aux dates des :

Jeudi 17 septembre 1914 (pages 60-61). (...) Ce soir, deux affiches ont été collées en même temps, l'une à côté de l'autre. L'une est du Baron von Lüttwitz et dit à peu près ceci : « *Depuis l'entrée des troupes allemandes, les habitants de Bruxelles ont compris leur intérêt en conservant un calme parfait. C'est pour cette raison que je n'ai pas fait enlever, jusqu'à présent, les drapeaux nationaux considérés par les soldats comme une provocation. Aujourd'hui, j'engage les habitants à enlever leurs drapeaux. Cette mesure ne doit pas être prise pour une atteinte à leur patriotisme mais au contraire comme une nécessité pour éviter des conflits entre les habitants et des troupes qui agiraient de leur propre gré* ».

La seconde est du Bourgmestre Adolphe Max et dit à peu près ceci : « *Chers concitoyens, une affiche émanant de l'autorité allemande engage les habitants à enlever leurs drapeaux. Cependant, lors de son arrivée à Bruxelles, le Feld-maréchal Baron von der Goltz, avait déclaré*

dans sa proclamation qu'il ne voulait porter aucune atteinte aux sentiments patriotiques de la population. Il est vrai que la nouvelle affiche est rédigée en termes modérés et de façon à ne froisser personne.

Elle n'en blessera pas moins profondément le patriotisme ardent des Bruxellois. Il est donc de mon devoir de vous demander, une fois de plus, de faire preuve de ce calme et de cette grandeur dont vous avez fait preuve jusqu'à présent, et de prendre patience en attendant l'heure de la réparation ».

Vendredi 25 septembre 1914 (pages 69-70). (...) Une affiche signée du Baron von Lüttwitz a été placardée aujourd'hui. Elle dit à peu près ceci : « *Nous avons fait exception jusqu'ici pour la ville de Bruxelles en permettant que les bons de réquisitions soient payés immédiatement au lieu de ne l'être, comme dans les autres villes, qu'après la conclusion de la paix. Nous avons fait cette exception parce que nous pensions, à bon droit, pouvoir compter sur la totalité de l'impôt de guerre dont la ville nous avait déjà payé une partie. La municipalité refusant maintenant de payer cet impôt dans son entièreté, les bons de réquisitions ne seront plus désormais remboursés par les caisses gouvernementales* ».

Dimanche 27 septembre 1914 (pages 72-75). (...) Ce matin, un avis du Baron von Lüttwitz apprenait à la population que le Bourgmestre avait été arrêté : « *Le Bourgmestre Max ayant manqué aux engagements pris vis-à-vis du Gouvernement allemand, je me suis vu dans l'obligation de le destituer de ses fonctions. M. Max est parti ce matin pour une forteresse où il subira une détention honorable. (S.) von Lüttwitz* ».

Je suis allé à l'Hôtel de Ville pour avoir des détails et l'échevin Steens a bien voulu m'en donner très aimablement. Hier soir le Bourgmestre et les échevins ont été appelés au Gouvernement et il leur a été déclaré qu'ils étaient tous arrêtés.

Revenant ensuite, le Baron von Lüttwitz a demandé aux échevins :

« - *Que feriez-vous si nous nous voyions obligés d'arrêter votre Bourgmestre ?*

« - *Nous tâcherions de veiller à la sécurité de la ville, nous envisagerions les mesures à prendre.*

« - *Eh bien vous êtes libres et vous avez jusqu'à mardi pour prendre une résolution. Quant à M. Max, je suis forcé de l'arrêter* ».

Le Baron von Lüttwitz dit ensuite avec plus de douceur car c'est, paraît-il, un galant homme :

« *J'arrête M. Max. Je suis soldat : il me faut obéir... mais M. Max est mon ami et vous pouvez*

avoir l'assurance qu'il sera traité comme mon ami ». La raison de l'arrestation est que la seconde partie de l'imposition de guerre n'a pu être payée : la ville n'avait pas l'argent nécessaire. Alors, comme je l'ai relaté plus haut, l'autorité militaire a déclaré que les bons de réquisitions ne seraient plus payés et que l'on prendrait l'argent dans les banques. Mais, d'après les engagements pris... et mal interprétés paraît-il, les réquisitions devaient être payées jusqu'au 30 septembre. M. Max écrivit donc aux banques de ne rien payer du tout. Hier, dès son arrivée, on lui montra sa lettre :

« - *Est-ce vous qui avez envoyé cette lettre à la **Deutsche Bank** ?*

« - *Oui.*

« - *Nous vous arrêtons* ».

Max passa la nuit au ministère. Il put téléphoner à son frère, lui donner quelques indications et lui dire de lui faire apporter le linge et les effets nécessaires.

A 5 heures, ce matin, une auto l'emmenait, les uns disent vers l'Allemagne, les autres vers Namur. (...) Ce matin, d'urgence, le Collège des Bourgmestres de l'Agglomération et des Echevins de Bruxelles s'est réuni. Il a été décidé que le Collège échevinal continuerait à administrer la ville et une affiche l'a fait savoir à la population. Avant de partir, M. Max avait dit aux échevins : « *Messieurs, agissez suivant votre conscience et surtout sauvegardez Bruxelles* ». Les échevins s'y emploieront de leur mieux.

Les « *avis* » (ou ordonnances) du bourgmestre Adolphe MAX ou les « *proclamations* » des autorités allemandes peuvent être consultés en suivant le lien INTERNET :

<http://www.14-18.bruxelles.be/index.php/fr/affiches>

C'est le fruit d'une collaboration entre les Archives de la Ville de Bruxelles et le Musée de la Ville de Bruxelles.

VILLE DE BRUXELLES

CHERS CONCITOYENS,

Un avis, affiché aujourd'hui, nous apprend que le Drapeau belge arboré aux façades de nos demeures est considéré comme une « provocation » par les troupes allemandes.

Le Feld-Maréchal von der Goltz, dans sa proclamation du 2 septembre disait pourtant « ne demander à personne de renier ses sentiments patriotiques ». Nous ne pouvions donc prévoir que l'affirmation de ces sentiments serait tenue pour une offense.

L'affiche qui nous le révèle a été, je le reconnais, rédigée en termes mesurés et avec le souci de ménager nos susceptibilités.

Elle n'en blessera pas moins, d'une manière profonde, l'ardente et fière population de Bruxelles.

Je demande à cette population de donner un nouvel exemple du sang-froid et de la grandeur d'âme dont elle a fourni déjà tant de preuves en ces jours douloureux.

Acceptons provisoirement le sacrifice qui nous est imposé, retirons nos drapeaux pour éviter des conflits, et attendons patiemment l'heure de la réparation.

Bruxelles, le 16 septembre 1914.

Le Bourgmestre,
ADOLPHE MAX.

Bruxelles. — Typographie et lithographie E. GUYOT, rue Pachéco, 12.

STAD BRUSSEL

WAARDE MEDEBURGERS,

Uit een bericht, heden aangeplakt, vernemen wij dat de Belgische vlag, die aan de gevels onzer huizen prijkt, door de Duitsche troepen als eene « uitdaging » wordt beschouwd.

Veldmaarschalk von der Goltz, in zijne proclamatie van 2 September, zei nochtans : « Ik vraag aan niemand zijne patriotische gevoelens te ontzeggen ». Wij konden dus niet voorzien dat aan het bevestigen dezer gevoelens een beleedigend karakter zou toegekend worden.

De plakbrief waarbij wij zulks vernemen, is, ik beken het, opgesteld in gematigde woorden en zonder het inzicht in onze gevoelens te willen krenken.

Zij zal niettemin de vurige en fiere bevolking van Brussel diep kwetsen.

Ik vraag aan deze bevolking een nieuw bewijs te geven van de koelbloedigheid en de grootmoedigheid waarvan zij zooveel blijken heelt gegeven in deze droeve tijden.

Laat ons voorloopig het offer dat ons opgelegd wordt volbrengen ; laat ons de vlaggen intrekken om botsingen te voorkomen, en laat ons met geduld het uur der vergoeding afwachten.

Brussel, den 16^e September 1914.

De Burgemeester,
ADOLF MAX.

Brussel. — Book- en steendrukkerij E. GUYOT, Pachécoot nat. 12.

BEKANNTMACHUNG

Ich habe mich genötigt gesehen, den Bürgermeister Max wegen dienstwidrigen Verhaltens von seinem Amte zu suspendieren. Er befindet sich in ehrenvoller Haft in einer Festung.

Brüssel, den 26. Septembre 1914.

Der Militär-Gouverneur,

Freiherr von LÜTTWITZ,

Generalmajor.

74 bes

AVIS

Le Bourgmestre Max, ayant fait défaut aux engagements encourus envers le Gouvernement allemand, je me suis vu forcé de le suspendre de ses fonctions. Monsieur Max se trouve en détention honorable dans une forteresse.

Bruxelles, le 26 septembre 1914.

Le Gouverneur Militaire,

Baron von LÜTTWITZ,

Général.

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
BRUXELLES

AVIS

Pendant l'absence de Monsieur le Bourgmestre Max, la marche des affaires communales et le maintien de l'ordre seront assurés par le Collège échevinal.

Dans l'intérêt de la Cité, nous faisons un suprême appel au calme et au sang-froid de nos concitoyens. Nous comptons sur le concours de tous pour assurer le maintien de la tranquillité publique.

Bruxelles, le 27 septembre 1914.

Le Collège Echevinal.

Bruxelles. — Typ. et Bib. E. GUYOT, rue Pacheco, 12.

GEMEENTEBESTUUR
VAN
BRUSSEL

BERICHT

Gedurende de afwezigheid van den Heer Burge-meester Max, zullen de gemeentezaken bestuurd en de orde gehandhaafd worden door het Schepencollege.

In het belang der Stad, doen wij een hoogst-dringend beroep op de kalmte en de koelbloedig-heid onzer medeburgers. Wij rekenen op de medewerking van allen om het behouden der openbare rust te verzekeren.

Brussel, den 27^e September 1914.

Het Schepencollege.

Brussel. — Boek- en steendrukkerij E. GUYOT, Pachecostraat, 12.